



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS ÈVRE – THAU – ST DENIS ROBINETS HAIE D'ALOT

Siège : 2 rue des Arts et Métiers - Beaupréau – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Extrait du registre des délibérations Séance du Comité Syndical du 25 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de novembre à 20h30, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle des Mauges à la Loge, commune déléguée de Beaupréau à Beaupréau en Mauges sur la convocation qui leur a été adressée le 19 novembre 2024 par Monsieur Yannick BENOIST, le Président, en application des articles L.5211-1 à L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ou CGCT).

Étaient présents :

CHOLET AGGLOMÉRATION :

CA Titulaires..... GALY Marie-Christine, MARSAULT Maurice,
RIGOULAY Michel,
CA Suppléant..... BARILLERE Jean-René

MAUGES COMMUNAUTÉ :

MC Titulaires..... AUDOIN Dominique, BÂCLE Philippe, BENOIST Yannick
BIDET Antoine, BRIAND Benoît, CAILLAULT Guy, FEVRIER Jean-
Claude, LEBRUN Régis, MARTIN Luc, PAGEAU Michel
MC Suppléants BRUNEAU Michel, GRATON Henri, BILLET Isabelle,
TILLEAU Jean-Luc

Délégués absents excusés :

Cholet Agglomération : ROCHAIS Sylvie, DELAUNAY Patrice, TIGNON Jean-Robert
Mauges Communauté : DOUGÉ Christophe, DUBILLOT Valéry, JEANNETEAU Jean-Noël, LERENDU
Vincent, MOUY Olivier, MARTIN Freddy, ARROUET Chrystelle, GALLARD Christophe
Communauté de Communes Loire Layon Aubance : LAVENET Vincent, RICHOUX Martine

Nombre de délégués titulaires en exercice : 21

Nombre de délégués présents : 19

Nombre de délégués ayant le pouvoir de vote : 18

M. FÉVRIER Jean-Claude, Délégué de Mauges Communauté est nommé secrétaire de séance.

• **Ordre du jour :**

•

- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 9 septembre 2024
- Suivi du Contrat Territorial Eau 2024-2029 Èvre – Thau – St Denis
- Suivi du Contrat territorial Eau 2024-2029 Goulaine – Divatte – Robinets – Haie d'Alot
- Actions milieux aquatiques et pollutions diffuses
- SAGE Èvre – Thau - St Denis
- Délibérations
- Questions diverses et d'actualités.

1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 9 septembre 2024

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 18 juin 2024 n'appelle ni remarque, ni observation. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point présentation

- *Secrétariat/ Comptabilité*

Virginie Humeau, arrivée le 21 octobre au sein du SMiB en tant que secrétaire comptable, s'est présentée.

- *Animation agricole bassin versant*

Johan Renaud, arrivé le 13 novembre au sein du SMiB en tant qu'agent / ingénieur agricole, s'est présenté.

3. Contrat Territorial Eau Èvre Thau St Denis 2024-2026

Bilan 1^{ère} année

Un comité technique a eu lieu le jeudi 21 novembre 2024 et un comité de pilotage est programmé au 12 décembre prochain pour dresser le bilan de la première année du Contrat Territorial Eau, et la programmation 2025.

Bassin versant de l'Abriard - Ruisseau des Ajoux

Aval ruisseau du bassin versant le Fief Sauvín / Montrevault sur Evre

Des actions ont été menées pour un montant de 56 053 € :

- Restauration de la ripisylve
- Diversification des écoulements
- Recharge granulométrique
- Réouverture / restauration de zones humides
- Aménagement de franchissements
- Pose de clôture et abreuvoirs
- Remise en état et ensemencement

Prévue en hiver et printemps 2024 / 2025

- Restauration de la ripisylve
- Aménagement de franchissements
- Pose de clôture et abreuvoirs



Bassin versant de la Trézenne - Ruisseau des Touches
Le Fület / Montrevault sur Evre

Des actions ont été menées pour un montant de 41 436,35 € :

- Restauration de la ripisylve
- Reméandrage du ruisseau
- Recharge granulométrique
- Aménagement de zones humides
- Pose de clôture et abreuvoirs
- Remise en état et ensemencement

Le chantier est finalisé, à part les clôtures et les abreuvoirs (partiellement réalisé)



Bassin versant de la Trézenne
Peupleraie Le Fület / Montrevault sur Evre

Des actions ont été menées pour un montant de 9 501,69 € :

- Abattage de peupliers
- Broyage des branches
- Rognage des souches
- Création d'une zone tampon + remise en état
- Ensemencement
- Plantation haie bocagère

Le chantier est finalisé, à part la plantation des haies bocagères (partiellement réalisé)



Bassin versant de la Trézenne
Trézenne La Boissière, Saint Rémy, Le Fület, Montrevault sur Evre

Des actions ont été menées pour un montant de 1 652,80 € :

- Restauration de la ripisylve
- Suppression d'abreuvoirs
- Pose de clôture et d'abreuvoirs
- Mise en place de franchissements
- Restauration de zones humides

Le chantier est à venir en hiver 2024 et printemps 2025



Bassin versant du Beuvron – Ruisseau du Graau
Andrezé / Beaupréau en Mauges

Des actions ont été menées pour un montant de 41 485,60 € :

- Restauration de la ripisylve
- Broyage des branches
- Reméandrage de cours d'eau
- Recharge granulométrique
- Suppression de barrages
- Remplacement d'un ouvrage de franchissement
- Restauration de mares et zones tampons
- Pose de clôtures et d'abreuvoirs
- Remise en état et ensemencement

Le chantier est finalisé à part les clôtures et les abreuvoirs (partiellement réalisé)



CT Eau 2024-2026 Evre Thau Saint Denis
Travaux de restauration de mares 2024

Des actions ont été menées pour un montant de 25 062,69 € :

- Restauration de la ripisylve
- Pompage mare et suivi des travaux en régie
- Curage, re-talutage de berges et remise en état
- Ensemencement

Le chantier est finalisé à part les clôtures et les abreuvoirs (partiellement réalisé)



CT Eau 2024-2026 Evre Thou Saint Denis
Travaux Raz Gué Evre Montrevault sur Evre

Finalisation des travaux



Travaux enlèvement embâcles Evre secteur aval
Gevrise et Notre Dame du Marillais



Bassin versant des Robinets – Ruisseau de la Foi
Saint Laurent des Autels / Orée d'Anjou

Des actions ont été menées pour un montant de 24 741,00 € :

- Restauration de la ripisylve
- Diversification des écoulements
- Recharge granulométrique
- Restauration de mare
- Aménagement de franchissements
- Pose de clôtures
- Remise en état et ensemencement



4. Contrat Territorial Eau Goulaine Divatte Robinets Haie d'Alot 2024-2026

Travaux de restauration de mares d'un montant de 6 756,00 €

- 2 mares avec restauration végétation
- 3 mares curées
- 3 mares retalutées
- 1 mare créée



Contrat Loire Annexe / Marché de travaux de restauration de la boire de Drain

Proposition de la Commission d'Appel d'Offres :

L'entreprise AGEV Solutions pour les deux lots (avec une remise de 3%), soit :

33 426,30 € HT pour le lot 1

148 606,43 € HT pour le lot 2

Soit 182 032,73 € HT

7 entreprises étaient assignées à la comparaison, à la suite d'un premier tri par le bureau d'études Ouest Am

	AGEV Solutions (Cholet)	Dervenn (35)	SARL Raynal (56)	Charier TP (44)	Colas (Angers)	SPIE Batignoles (44)	Terelian (49)
Lot 1	41 325 €	65 576 €	34 391 €				
Lot 2	183 843 €			188 346 €	185 938 €	359 860 €	254 756 €

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** la décision prise par la commission d'appel d'offre de choisir l'entreprise AGEV pour les travaux des 2 lots,
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

5. Pollutions diffuses, actions agricoles et bocage

Renouvellement du PAEC 2025 :

Le dossier a été déposé le 19 novembre 2024.

Les mesures engagées sont les suivantes :

- sol, semis direct / niveau 1
- bien-être animal – autonomie fourragère - élevages d'herbivores / niveau 1, 2 et 3

Animation agricole 2024 CT eau :

Réalisations de 4 journées techniques en 2024 et une reportée en 2025 pour cause de météo inadaptée

Evre – Thau – Saint Denis :

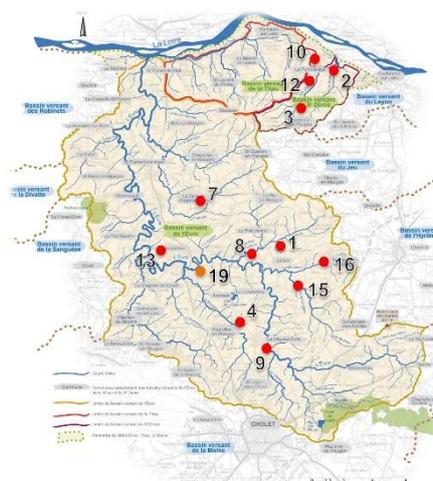
- Lutte biologique en arboriculture
- L'arbre au cœur du système fourrager

Robinets – Haie d'Alot :

- Lutte biologique en arboriculture
- Désherbage mécanique du maïs

Plantations de haies, Evre - Thau – Saint Denis :

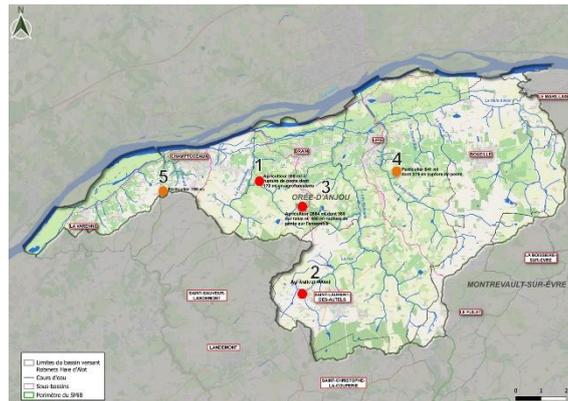
Porteurs de projets de plantations de haies accompagnées :
12 agriculteurs et 1 particulier pour 6 211 mètres linéaires



Plantations de haies Goulaine – Divatte – Robinets – Haie d'Alot :

Porteurs de projets de plantations de haies accompagnées :

3 agriculteurs et 2 particuliers pour 4 184 mètres linéaires



Actions :

Démarrage des travaux du sol (création de talus à Orée d'Anjou)



Livraison des fournitures (protections et plants) en cours

Mise en place d'une jauge pour la réception des jeunes plants



Demande d'agrément BCAE8

Depuis la PAC 2015 – 2022, les aides perçues par les agriculteurs sont conditionnées par le règlement des Bonnes Conditions Agro-Environnementales (BCAE)

Le rôle déterminant du technicien BAEC8 est d'accompagner les agriculteurs dans le respect de la conditionnalité de la PAC.

En émettant un avis sur la pertinence et l'impact de la suppression de la haie, en élaborant potentiellement, selon avis, des propositions de réimplantation de haies pour un meilleur emplacement environnemental.

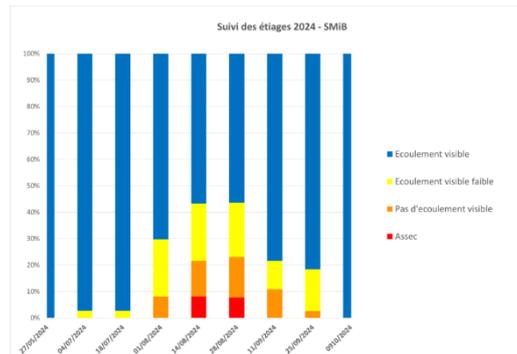
Des échanges ont eu lieu entre les élus et les membres du SMiB, à savoir est ce que les agriculteurs suivront ? Quelle utilité pour les agriculteurs sachant que la Fédération de chasse a déjà le statut d'agrément BCAE8

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** la demande d'agrément BCAE8 pour l'agent David Renevret pour une durée d'un an, renouvelable chaque année par délibération.
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

6. Gestion quantitative

Bilan du suivi des étiages 2024 par le SMiB



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	30/07/2024	06/08/2024	13/08/2024	20/08/2024	28/08/2024	11/09/2024	17/09/2024	01/10/2024	07/10/2024
Evre				Alerte	Vigilance				
Thau	Vigilance	Alerte	Crise	Crise	Alerte renforcée	Alerte	Alerte		
Divatte		Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte	Alerte	Alerte		
Loire									

Avancement de l'étude HMUC

Phase 1

Compilation des données d'état des lieux, actualisation des données de l'étude VP selon les volets HMUC, diagnostic

Phase 2

Déterminer les débits écologiques sur les sous-bassins versants

Phase 3

Analyse par croisement des 4 volets HMUC

Phase 4

Analyse socio-économique des usages d'eau

Tranches optionnelles

Redéfinition des unités de gestion du bassin versants ETSD

Détermination des débits d'objectifs étiage et des seuils de gestion de crise

Révision des volumes prélevables

Le volet "milieux" à l'échelle de chaque UG

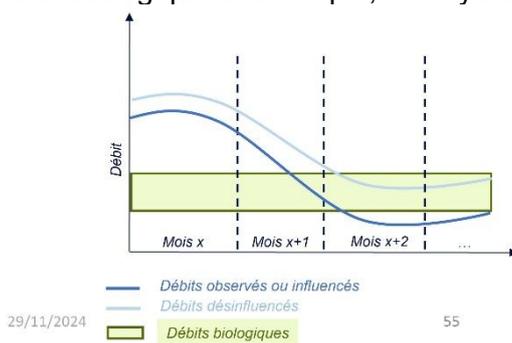
Objectifs :

Appui à la détermination des débits écologiques

Mise en lumière des problématiques et pré-fichage d'actions d'amélioration

La démarche :

Par masse d'eau, acquisition et analyse de données sur les cours d'eau (leur contexte piscicole et niveau de liste, leur thermie, leur état écologique et chimique, leur hydromorphologie, leurs altérations)



A l'échelle des unités de gestion :

Détermination des espèces cibles avec les experts milieux

Mise en place d'une **campagne de mesures de débits complémentaires** pour la détermination de **débits biologiques**

L'Office Français de la Biodiversité a émis des doutes sur la méthode ESTIMHAB pour 4 UG

Un avis a été demandé à l'un des co-fondateurs de la méthode, M. Lamouroux de l'INRAE.

Il a été confirmé que la méthode est applicable sur nos cours d'eau, mais une campagne de mesures de débits supplémentaire est nécessaire.

Les cours d'eau concernés sont : Le Beuvron, l'Abriard, les Moulins et le Veillon

Un avenant devra être réalisé pour couvrir le surcoût de cette campagne estimée à 8 280 € TTC

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** l'avenant pour couvrir le surcoût de la campagne de l'étude HMUC
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

7. Autres

En accord avec le propriétaire, le SCI AMVA, le prix mensuel du local situé à "La Croix" 360 rue des Landes 49122 Bégrolles-en-Mauges, loué par le SMiB depuis avril 2021, sera revalorisé à compter du 1er novembre 2024 avec une hausse de 5 € sur le prix initial de 81 €.

Ci-dessous, le bail pour :

Désignation	Type	N° du bâtiment	N° du lot	Superficie
Un box	Box couvert en structure bétonnée et bardée	1	G	45 m2
Un accès commun	Passage fermé et couvert Sol bétonné	1	A	Superficie totale 80 m2

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** la revalorisation du bail du local de Bégrolles-en-Mauges
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

8. Gestion administrative

Le SMiB a décidé de recruter un Directeur, c'est une création de poste : Attaché hors classe catégorie A, échelon 6.

Christian Bregeon arrivera au sein du SMiB le 2 janvier 2025.

Le Président propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois suivants :

La fermeture de l'emploi de Technicien ingénieur permanent à temps complet à raison de 35/35ème
 Filière d'emploi : Ingénieur Territorial
 Grade : Ingénieur

La création d'un emploi de Directeur, attaché hors classe permanent à temps complet à raison de 35/35ème
 Filière d'emploi : Attaché hors classe
 Grade Attaché hors classe échelon 6

- Ancien effectif : 6
- Nouvel effectif : 7

Tableau de gestion et de suivi des emplois

Emplois permanents	Catégorie	Effectifs	Effectifs pourvus Titulaires/ contractuels	Durée hebdomadaire de service	Fondement (si l'emploi peut être pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire)
Administratifs					
Attaché hors classe	A	1		35 heures	
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	C	35 heures	
Techniques					
Ingénieur	A	2	C	35 heures	Art 3-3 2 L n°84-53
Technicien principal 1er classe	B	1	T	35 heures	
Technicien principal 2ème classe	B	2	C	35 heures	Art 3-3 2 L n°84-53

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

Décision modificative n°3

Régularisation équilibrage section de fonctionnement

Transfert de subvention perçue en investissement pour permettre un amortissement

Section de fonctionnement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
62268 Honoraires	+ 6 987,26 €		
Section d'investissement			
1326/13	-204 998,47 €	1316/13	-204 998,47 €
1326/041	+204 998,47 €	1316/041	+ 204 998,47 €

Le Comité Syndical, après en avoir discuté, a procédé au vote et décide à l'unanimité de :

- **d'approuver** le tableau de la décision modificative n°3.
- **d'autoriser** le Président à exécuter cette décision et signer tout document s'y rapportant.

Participation Prévoyance

Tous nos agents, titulaires ou contractuels de droit public et de droit privé, quel que soit leur âge, leur cadre d'emploi, leur catégorie, sont éligibles aux garanties de couverture prévoyance. En cas d'indisponibilité physique liée à une incapacité temporaire de travail ou en cas d'invalidité, ils bénéficieront à minima, à compter du passage à demi-traitement, du maintien de 90 % de leur revenu net (traitement indiciaire + nouvelle bonification indiciaire + régime indemnitaire) au moyen d'un complément de rémunération versé au titre de la prévoyance complémentaire.

Les agents en arrêt de travail à la date de mise en place du contrat seront intégrés automatiquement au contrat après une reprise d'activité de 30 jours.

Les agents rémunérés en contrats de vacation (agents horaires) ne sont pas concernés.

Tous nos agents, qui ont une présence effective de plus de 6 mois dans la collectivité (constatée sur une durée globale de 1 an) ou que la durée du contrat liant l'agent au SMiB est supérieure à 6 mois, devront adhérer au contrat collectif de prévoyance.

L'accord prévoit un partage du coût de la cotisation entre le SMiB à hauteur de 80 % et les agents à hauteur de 20 %.

Prévoyance 2025 Territoria Mutuelle

Cotisation mensuelle 7 agents						

	Garantie de base 90 %	Décès	Perte de retraite consécutive à une invalidité	Maintien du régime indemnitaire	Total cotisation mensuelle	Total cotisation annuelle
90 %	270,18 €	45,72 €	130,93 €	35,33 €	482,16 €	3 242,13 €
Prise en charge SMiB sur GB 90 %						
80 %	216,14 €	32,01 €	91,65 €	24,73 €	385,73 €	2 593,71 €

La séance est levée à 22h30

Yannick BENOIST
Président du SMiB

